St Jean de Védas, le 11/10/2020

50, rue Théophraste Renaudot
Résidence Parc Saint Jean, Bât. 1 RdC
34450 St Jean de Védas
Tel : 04 67 02 88 61
Mail : comitebridgelr@wanadoo.fr

Compte-rendu réunion Conseil Régional du 14 09 2020

Assistaient à la réunion : Présidente : Josée Mazas, Vice-président responsable compétitions : Thibault Delmas-Sirven, Vice-président responsable Communication et Développement : Jean Charles Olivan, Secrétaire général : Frank Subecz, Secrétaire générale adjointe : Claudette Caussignac, Trésorier : Luc Pannetier, Trésorière adjointe : Corine Bonnet, Membres : Charles Bédier, Annick Le Bervet, Jean-Jacques Rouvière, Antoine Stivala.

Était excusé : Jean-François Jullien

La réunion d'aujourd'hui a été fixée avec l'ordre du jour suivant :

1°) Point sur la reprise dans les clubs
2°) Stratégie de recrutement de nouveaux licenciés
3°) Point sur le Bridge scolaire
4°) Proposition de stage de formation de moniteurs
5°) Le point sur les tournois BBO
6°) Période de tenue de la prochaine AG du comité
7°) Questions diverses

La Présidente Josée Mazas ouvre la séance à 9h40.

1°) Point sur la reprise des clubs

Un tour de table est proposé :

Jean-Charles Olivan : Il y a eu 2 à 3 tables durant l'été et puis un regain à partir de début septembre avec 6 à 8 tables, sachant que le nombre de séances avait été fortement réduit (2 l'après-midi et 1 le soir). La guerre du masque a été engagée : certains le baissent dès qu'on a le dos tourné et d'autres viennent les dénoncer pour qu'ils soient exclus. Donc c'est plutôt positif en fréquentation et négatif en quantité d'ennuis en perspective.

Luc Pannetier : Béziers ouvre aujourd'hui donc rien à dire pour le moment. Pour ce qui concerne l'arbitrage du Marathon saucisse à Narbonne samedi dernier, il y avait 16 tables et cela n'a pas été trop compliqué à gérer (en dehors de la chaleur), mais il y a eu quelques récalcitrants au port du masque. Réunir 16 tables a cependant nécessité énormément de relances et beaucoup avaient une appréhension pour ce type de rassemblement.

Claudette Caussignac : Tout était pourtant organisé pour qu'il n'y ait aucun risque pour ce Marathon saucisses. Très satisfaite de l'organisation dans le club et de l'arbitrage de Luc Pannetier qui a été très strict. Pour ce qui concerne le club, les tournois ont repris très mollement depuis le 17 août (fréquentation divisée par 2, 11 tables au lieu de 22). On fait respecter strictement les règles sanitaires et il n'y a pas de récalcitrant. Elle est déçue, car les joueurs ne reviennent pas jouer au club, malgré tout ce qui a été mis en place au niveau sanitaire.

Antoine Stivala : Saint-Cyprien est ouvert depuis le 6 juillet. Les débuts ont été difficiles (3 tables) et suite à une relance de tous les membres cela s'est un peu amélioré pour arriver à 6/8 tables pour une capacité de 12 tables. Lui aussi est déçu, car il y a environ 900 licenciés dans les PO et seulement une cinquantaine jouent dans les clubs actuellement ouverts. On essaye de faire respecter les mesures sanitaires, mais certains tombent le masque derrière les plexiglas et on est obligé de les rappeler souvent à l'ordre.

Frank Subecz : À Millas nous avons obtenu l'autorisation de la mairie la semaine dernière alors que nous la demandions depuis début juillet. On devrait arriver à réunir 3 tables pour lundi prochain. C'est un club d'habitués et cela pourrait être compliqué de bien faire respecter les règles sanitaires. D'autre part, d'après les retours que j'ai eus sur le club du Moulin à vent à Perpignan, la fréquentation a aussi diminué de moitié et c'est visiblement aussi compliqué de faire respecter les mesures sanitaires avec quelques joueurs.

Luc Pannetier intervient pour dire que le Comité est responsable de la bonne application des règles sanitaires pour les compétitions et n'a qu'un rôle d'information et de rappel pour les clubs. Chaque Présidente/Président est responsable au niveau de son club. Claudette Caussignac pense qu'il est irresponsable de ne pas respecter strictement dans les clubs les règles qui ont été définies, car on tend le bâton pour se faire battre et on risque la fermeture globale des clubs si des cas se confirment.

Jean-Jacques Rouvière : Le club de Mende a ouvert début juillet puis a fermé car les gens ne voulaient pas mettre les masques. Il a réouvert depuis 15 jours puis refermé pour suspicion de Covid. Il a prévenu les personnes qui ne mettraient pas le masque qu'elles seraient exclues. Au niveau de la fréquentation, c'est très mauvais : entre 2 et 4 tables (tournois les lundis et vendredis après-midis et les mercredis soirs). Il n'y a pas eu de forum des associations, mais des journées portes ouvertes sont organisées les 16 et 23 septembre. On prévoit de perdre 12 licenciés sur 60 cette année. En résumé, c'est très compliqué.

Corine Bonnet : À la Maison Carrée, ça a été compliqué : 2-3 tables en juillet et début août, 3-4 tables à partir de mi-août et 7-8 tables aujourd'hui (16 tables l'année dernière à la même période). Beaucoup disent qu'ils reviendront à partir de début octobre. Le port du masque est bien respecté.

Annick Le Bervet : Elle est allée jouer dans les clubs de Montpellier et autour qui étaient ouverts. Elle confirme qu'à la Bridgerie le respect du port du masque derrière les plexiglas est compliqué. Carnon ouvre aujourd'hui avec 5 tables prévues pour 12 à 13 habituellement avant. Pérols a ouvert mardi dernier (mais pas le jeudi pour l'instant pour voir, car Carnon a la grande salle ce même jour) avec une application très stricte des règles, expliquées par l'arbitre Jean Bernard Rey, lui-même médecin.
On a tous un certain âge et il faudrait mettre un peu de diplomatie dans la façon de dire les choses pour le respect de ces règles. Cela dérange les gens et le port du masque est très gênant : on avait pourtant acheté les plexiglas pour être plus souples. D'ailleurs, à la fin des tournois qu'elle fréquente, les joueurs enlèvent leurs masques et vont boire au bar.

Jean Charles Olivan intervient pour dire que la question du port du masque a été reposée à Jean-François Chevalier qui a rappelé très clairement que le port du masque était obligatoire quels que soient les équipements des clubs.

Thibault Delmas Sirven : La fréquentation de son club est environ à -20/25% par rapport à avant. La foire des associations n'a pas eu lieu à Montpellier, sauf une version en ligne qui n'a généré qu'un seul contact pour le club. Il a toutefois découvert ainsi un autre club de bridge non affilié sur Montpellier (le relai amical parrainé par le groupe Malakoff avec 160 adhérents).

Claudette Caussignac précise qu'à Narbonne le forum des associations a eu lieu et il y a eu autant de contacts qu'à l'habitude. De même pour Jean-Charles Olivan à Béziers où le forum a eu lieu et 31 contacts ont été récupérés.

Charles Bédier : Fréquentation de 8/9 tables à Alès, mais certains ne portent pas le masque derrière les plexiglas et c'est très difficile de faire respecter les règles sanitaires. Ils disent que, s'ils doivent porter le masque, ils ne viendront plus. Les consommations au bar se prennent sur commande.

Josée Mazas : À Agde il y a encore des touristes. On s'occupe du transfert des étuis et on fait changer les paires EO 1 par 1 à chaque tour. Les joueurs se sentent vraiment en sécurité et reviennent.

Claudette Caussignac pose la question des vestiaires : toujours pas de vestiaire autorisé.

En conclusion, il y a une baisse de fréquentation d'environ 50 % constatée partout, avec des difficultés d'application stricte des règles sanitaires pour certains clubs. Le sentiment d'insécurité prime et il y a pour l'instant peu de choses à faire.

2°) Stratégie de recrutement de nouveaux licenciés

Josée Mazas introduit le sujet. Certains forums des associations ont eu lieu en ce début de saison et d'autres non, et on risque d'avoir une perte très importante de licenciés cette année. Il apparaît urgent de voir comment on peut aider les clubs à maintenir leurs membres et à trouver de nouveaux licenciés. À Agde, une démonstration de jeu avait été faite dans une galerie commerciale Hyper U, qui a l'avantage de voir passer énormément de monde. Il y avait eu beaucoup de touristes certes, mais 7 à 8 élèves avaient été trouvés. Cette idée pourrait être reprise ailleurs avec l'aide du comité.

Claudette Caussignac précise qu'ils ont essayé dans la galerie commerciale de Carrefour à Narbonne et que cela n'a rien donné. Par contre elle envisage effectivement de faire une démo de ce type dans le magasin Cultura et à la Médiathèque de Narbonne.

Frank Subecz intervient pour dire que le sujet du maintien des membres dans les clubs et la recherche de nouveaux licenciés devrait être le fil rouge de notre mandature. Et pour être efficace dans ce domaine, il est nécessaire d'y affecter une personne pour coordonner et faire avancer les actions. Bien sûr, on pourra faire appel de temps en temps à des personnes extérieures (stagiaires, service civique,…), mais il faut qu'il y ait une personne référente pour les clubs, un(une) bénévole (jouant au bridge de préférence) qui soit missionné spécifiquement et qui nous propose des actions pour qu'on soit vraiment efficace sur ce sujet (participation à des forums et des salons, mise en place d'animations, mise en relation, démarchage des CE, associations et clubs non affiliés, mailings,…). Faire appel à Régine Vansumsem, dont notre Présidente a parlé, une bridgeuse très motivée qui souhaite investir du temps pour le comité paraît être une bonne solution. En outre, cette mission est une mission stratégique globale et pas simplement une mission de communication.

Jean Charles Olivan intervient pour proposer d'intégrer cette personne à la commission communication, la recherche de licenciés rentrant dans la promotion du bridge. Corine Bonnet pense de même.

Frank Subecz répond que la recherche de licenciés ce n'est pas simplement de la communication, mais de la stratégie. Cela utilise ou nécessite parfois de la communication ou des moyens de communication, mais ce n'est pas que ça.

Claudette Caussignac trouve que tout le monde va dans le même sens et dit la même chose.

Frank Subecz développe que cette mission stratégique doit être en complément de la communication pour une meilleure efficacité. Notre Présidente ou même le Conseil régional doit pouvoir lui donner des directives sans passer nécessairement par Commission communication. Son rôle sera d'être un relai, une porte d'accès directe et de faciliter le recours à toutes les ressources en interne au Comité pour faire en sorte que ses interlocuteurs deviennent licenciés dans des clubs du Languedoc-Roussillon.

Thibault Delmas Sirven souligne l'avantage de ne pas avoir à attendre qu'une commission ait à se réunir pour pouvoir agir.

Jean Jacques Rouvière pense que l'important est de savoir ce que l'on met en place concrètement pour trouver de nouveaux licenciés. Il précise qu'au mois de janvier 2020, il a contacté une entreprise qui propose des recherches de contacts. Pour la Lozère, il y aurait 4 407 contacts mails disponibles comme population potentielle cible pour le bridge (55/65 ans) sur 72 000 habitants. Tout cela pour un coût de 442 euros. Cela pourrait être intéressant à mettre en place sur l'ensemble du territoire.

Annick Le Bervet dit qu'on peut aussi demander à la CCI de donner une liste d'entreprises qui ont des comités d'entreprise.

Décisions : Mise place d'une personne référente pour le maintien des membres actuels et la recherche de nouveaux licenciés pour les clubs du Languedoc-Roussillon.
Cette décision est adoptée par 11 voix « POUR »

Désignation de Régine Vansumsen comme référente par 10 voix « POUR » et 1 ABSTENTION de Charles Bédier (ne la connaissant pas).

3°) Point sur le Bridge scolaire

Josée Mazas prend la parole pour présenter le sujet. Elle a eu Manuel Poux, le Délégué jeunesse, il y a une quinzaine de jours, qui souhaitait faire le point et savoir ce qu'il devait faire dans le contexte spécifique actuel. Elle lui a demandé d'attendre cette réunion et souhaite donc que le Conseil régional prenne position sur ce sujet. Elle précise qu'elle croit toujours beaucoup aux profs de mathématiques parce qu'ils interviennent dans le cadre de leurs cours.

Thibault Delmas Sirven complète en disant qu'on a peu de chance de toucher les élèves dans des créneaux entre 12 h 00 et 14 h 00 dans le contexte sanitaire actuel.

Claudette Caussignac a été contactée par 2 professeurs de mathématiques qui souhaitent intégrer le bridge dans leur enseignement, un en 6ème (licences scolaires) et l'autre en 1ère STMG (Sciences et Technologies du Management et de la Gestion, licences cadets). Ils ont demandé si une personne du club pouvait intervenir dans leurs classes. Comme ils ne connaissaient pas le bridge, ils se sont aussi inscrits pour suivre des cours de Bridge. Il y a donc 3 profs de math en 1ère année de cours.

Jean-Charles Olivan précise les choses pour que tout le monde comprenne : il y a le Bridge scolaire à l'intérieur des écoles avec des documents de l'Education Nationale, et les Espoirs du Bridge que nous proposons et dont tous les profs sont fans. Il précise, en outre, qu'il a eu longuement Manuel Poux au téléphone et qu'il lui a transmis tous les renseignements et documents nécessaires. Manuel Poux

a mis en ligne les fichiers scolaires sur BBO et a envoyé une lettre d'informations aux Présidents de clubs. Pour ce qui concerne la décision qu'on doit prendre, le problème est qu'on a déjà fixé la finale régionale qui rassemble de nombreux jeunes à Bédarieux fin avril 2021 (championnat d'académie scolaires et cadets).

Thibault Delmas Sirven pense qu'en-dehors des dispositifs déjà mis en place avec les professeurs de math pendant leurs cours, il va être difficile de mettre en œuvre des manifestations de bridge avec des jeunes collégiens ou lycéens dans le contexte sanitaire actuel (aussi bien les ateliers entre 12 h et 14 h que la finale régionale). En outre, en cette période difficile, cela permettrait aux initiateurs scolaires des clubs d'aider à la recherche de licenciés pour leurs clubs. Et ne peut-on pas demander au Délégué jeunesse de se concentrer actuellement uniquement les enseignants de l'éducation nationale.

Josée Mazas rappelle l'investissement important que cela représente, aussi bien en temps qu'en argent (prise en charge licences, bus, matériels de jeu,…). Et pour l'instant, la situation ne permet pas d'engager ces actions dans de bonnes conditions.

Claudette Caussignac rappelle que c'est déjà souvent difficile et démoralisant d'intervenir dans les ateliers, dans un contexte normal, car il y a souvent des absents et un manque de motivation des jeunes.

Frank Subecz demande à Jean-Charles Olivan si cela pose un gros problème de mettre pour l'instant tout en stand-by au niveau des jeunes, sauf les collaborations avec les profs de math.

Jean-Charles Olivan pense malheureusement que non et qu'avec toutes les contraintes sanitaires en vigueur, les jeunes ne viendront pas faire 2 heures de bridge.

Thibault Delmas Sirven propose de concentrer l'action du Délégué jeunesse sur le suivi et la formation des professeurs.

Décision : Le Conseil régional propose de concentrer l'action du Délégué Jeunesse sur le suivi et la formation des professeurs qui s'investissent, les actions périscolaires déjà initiées qui continuent et de ne pas initier ou relancer d'autres actions.
Cette décision est adoptée par 11 voix « POUR ».

Décision : En aparté de ce sujet, Frank Subecz demande au Conseil régional la validation de la création de documents administratifs contractuels (s'ils n'existent pas) pour tous les intervenants du Comité régional du Languedoc-Roussillon (rémunérés ou non). Ces documents contiendront tout ce que l'on demande aux différentes personnes (Sylvie Léchelon qui nous aide à faire la comptabilité, Diane Olivan, Manuel Poux, Amélie Salé,…) et dans quel cadre.
Cette demande est validée par 11 voix « POUR ».

4°) Proposition de stage de formation de moniteurs

Frank Subecz présente la proposition de stage moniteur qu'Amélie Salé a faite et qui se déroulerait du 19 au 23 octobre 2020, 1ère semaine des vacances (prix de 190 € livres compris, les oraux se déroulant plus tard, dans les locaux du comité LR avec port du masque ou possibilité de le faire en visioconférence). Il y a déjà 3 participants potentiels. La question est de décider de l'opportunité de la tenue se stage en cette période.

Josée Mazas pense que la période est déjà chargée avec les compétitions et que la priorité doit être donnée aux clubs ainsi qu'au retour des joueurs dans ces derniers.

Jean-Charles Olivan propose de maintenir le stage s'il y a au moins 8 participants.

Claudette Caussignac précise qu'elle est pour la tenue du stage, car on a besoin de moniteurs.

Après un rapide débat la décision est mise au vote.

Décision : Le Conseil régional confirme la tenue du stage de moniteurs du 19 au 23 octobre 2020 s'il y a au moins 8 participants (et au maximum 12).
Cette décision est adoptée par 9 voix « POUR », 1 voix « CONTRE » de Josée Mazas et 1 « ABSTENTION » de Frank Subecz.

Si le stage est annulé, Claudette Caussignac souhaite savoir si une personne inscrite au stage pourra tout de même enseigner en attendant la prochaine session. La réponse est oui.

5°) Le point sur les tournois BBO

Luc parle des documents distribués. Concernant le tableau détaillé des sommes à reverser aux clubs, il y a une colonne FFB. Nous avons reçu 930 € de la FFB pour les clubs qui ont enregistré des nouvelles licences sur la saison 2019/2020 (17 clubs concernés). Nous avons reçu les versements de la FFB pour les tournois BBO de mars à juillet 2020. Nous n'avons reversé de l'argent qu'aux clubs en difficulté jusqu'à présent.
Un autre document présente le bilan à ce jour des recettes et des dépenses sur cette période Covid. Près de 65 500 € ont été dépensés par le Comité régional pour aider les clubs du Languedoc-Roussillon à traverser cette période difficile.

Frank Subecz fait une proposition concernant les tournois BBO : comme la FFB continue à doter ces tournois de PE et comme bon nombre de joueurs ne souhaitent pas pour l'instant aller jouer dans les clubs, on pourrait continuer à organiser ces tournois et proposer qu'à partir du 1er septembre 2020, la totalité des recettes générées par un licencié soit reversée à son club. Les clubs étant ouverts et ayant repris un partie de leurs activités, il y a moins de besoins pour les clubs en difficulté. Un Président de club pourra ainsi proposer à ses membres, soit de venir jouer et de récolter les droits de table, soit de jouer sur internet et de récolter les droits BBO (actuellement de 2 €).

Thibault Delmas Sirven constate que, depuis la reprise début septembre, les pourcentages des joueurs du LR aux tournois BBO ne cessent de diminuer. Cela confirme qu'il n'y a aucune incidence de ces tournois sur le retour des joueurs dans les clubs (entre 10 et 15 personnes par jour dans ces tournois BBO pour tout le LR). Donc on pourrait effectivement continuer, sachant que Diane Olivan et Luc Pannetier sont partants pour continuer à gérer les tournois BBO.

Décision : Le Conseil régional décide de continuer à organiser les tournois solidaires sur BBO. À partir des tournois du 1er septembre 2020, pendant la période d'ouverture des clubs, la totalité des recettes générées par la participation d'un licencié d'un club du Languedoc-Roussillon sera reversée à son club.
Cette décision est adoptée par 10 voix « POUR », Antoine Stivala ayant quitté la séance.

Pour ce qui concerne le paiement, Luc Pannetier demande s'il doit payer les clubs autres que les clubs en difficulté.

Décision : Le Conseil régional valide le principe de payer les clubs autres que les clubs en difficulté à qui nous devons verser une somme supérieure à 100 € (sommes arrêtées au 31 août 2020). Ces versements se feront une fois reçu le virement de la FFB concernant les tournois BBO d'août 2020 (un courrier explicatif accompagnera ces versements). Enfin, les versements pour les clubs restants (somme à reverser < 100 €) seront programmés plus tard.
Cette décision est adoptée par 10 voix « POUR ».

6°) Période de tenue de la prochaine AG du comité

Jean-Charles Olivan cite des exemples d'Assemblées générales d'associations sportives qui ont été reportées en janvier 2021 et informe qu'il va aussi décaler l'AG de Béziers en janvier 2021.

Thibault Delmas Sirven est obligé de tenir son AG. Le club étant en difficulté, l'un des moyens d'action est d'augmenter la cotisation, ce qui ne peut se faire qu'en AG.

Pour ce qui concerne le comité, il n'y a pas d'urgence absolue à tenir l'AG immédiatement et elle peut être reportée.

Un débat s'instaure autour des statuts d'association loi 1901. Il est rappelé que ce sont les statuts spécifiques à chaque club qui régissent les règles qui doivent être respectées en matière de convocation, de pouvoirs ou encore de quorum.

Décision : La détermination de la date de la prochaine Assemblée générale du comité du Languedoc-Roussillon est reportée à une date ultérieure.
Cette décision est adoptée par 10 voix « POUR ».

7) Questions diverses

7-1 Achat d'un local

Josée Mazas informe les membres que la personne qui s'était occupée de la vente des locaux l'a recontactée par mail pour demander où nous en étions concernant la recherche d'un nouveau local. Elle a répondu qu'on avait toujours le projet d'acheter, mais que ce n'était actuellement pas du tout à l'ordre du jour. Elle lui a précisé qu'une personne du comité était en charge de ce dossier et lui a donné les coordonnées d'Annick Le Bervet.

Frank Subecz rappelle au regard des loyers payés par les clubs de la Bridgerie, Bridge Comédie Montpellier et du Comité LR, qu'il serait avisé d'essayer de trouver, pour pérenniser l'avenir, un grand local ensemble (ou chacun pourrait avoir son espace) afin de réaliser des économies d'échelle, même s'il sait que cela paraît très compliqué à envisager.

7-2 Le report de la ligne téléphonique du comité et comptabilité

Josée Mazas informe les membres qu'elle a demandé à Pascale Batigne de faire le report de la ligne téléphonique du comité vers son portable en dehors des horaires d'accueil téléphoniques prévus dans le guide du bridgeur (lundi/vendredi de 10 H à 12 H et 14 H à 16 H, mercredi de 10 H à 12 H). Cela lui permettra d'avoir des moments plus calmes pour travailler.

Elle évoque, en outre, Sylvie Léchelon qui fait la comptabilité du comité en demandant qu'on essaye de ne pas trop la surcharger de travail.

7-3 Validité des licences 2019/2020 pour la fin des compétitions de la saison

Claudette Caussignac demande si les joueurs/joueuses, qui ont décidé de ne pas prendre leur licence 2020/2021, peuvent tout de même jouer les compétitions de la fin de saison 2019/2020 prévues à partir du mois d'octobre 2020 ?

Après un court débat, des informations contradictoires sont trouvées sur ce sujet. Josée Mazas décide d'appeler Patrick Bogacki pour lui demander.

Le Président de la FFB nous rappelle en nous confirmant finalement que la licence 2019/2020 est valable jusqu'au 31/12/2020 et que donc la licence 2020/2021 n'est pas nécessaire pour les compétitions de la fin de saison 2019/2020 (contrairement à ce qu'avait écrit récemment Jean-François Chevalier dans un mail le 9/9/2020 à Diane Olivan).

7-4 Coupe de France : problème des équipes qui n'ont pas du tout joué

Jean-Charles Olivan expose un problème qui concerne des équipes inscrites à la Coupe de France, qui ont déclaré forfait et qui n'ont pas du tout joué (6 à 8 équipes pourraient être dans ce cas). Il demande si le comité peut prévoir un remboursement et dans quelle proportion (l'inscription d'une équipe est de 72 €). La règle pour la FFB, c'est qu'on encaisse l'inscription à partir du moment où le tirage au sort a eu lieu.

Thibault Delmas Sirven propose de faire comme ce qui est prévu pour ceux qui perdent au 1er tour : le Trophée de France leur est offert.

Josée Mazas propose qu'on rembourse la somme, moins la part que prend la FFB (la FFB remboursant quant à elle visiblement 50 % de la somme prévue pour la FFB).

Décision : Le comité remboursera l'inscription de la Coupe de France, déduction faite de la part de la FFB, pour les équipes inscrites qui n'auront finalement pas du tout joué, même si le tirage au sort a été effectué.
Cette décision est adoptée par 10 voix « POUR ».

7-5 CRED

Corine Bonnet informe les membres qu'elle a rapporté aujourd'hui au comité tous les dossiers de la CRED.

La date de la prochaine réunion restera à fixer (les propositions d'organiser les réunions du Conseil régional spécifiquement le mercredi ou un soir ont été rejetées).

Les sujets étant épuisés, la séance est levée à 13 h 00.

La Présidente

Josée Mazas

Le Secrétaire général

Frank Subecz

JM/FS 2020/09/CR6/01